

SYNDICAT DU BASSIN VERSANT AMONT DE LA SERRE ET DU VILPION

Travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse

Compte-rendu n° 18 de la réunion du 1 septembre 2020

• Lieu :	Mairie de Chaourse		
• Maître d'ouvrage (MO) :	Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion M. LEFEBVRE : Président		
• Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) :	Union des Syndicats d'Aménagement et de Gestion des Milieux Aquatiques M PACAUD : 03.23.20.36.10 g.pacaud@griv.fr		• Maître d'œuvre (MOE)
			Bureau d'études ECAA M. DANIEL : 07.70.29.68.53 gdanel@ecaa02.fr
• Contrôleur extérieur	SOCOTEC Damien Religieux : 06 13 40 01 81 damien.religieux@socotec.com		• Coordonnateur SPS
			SOCOTEC Laurent Goujart : 06 18 94 41 71 Laurent.GOUJART@socotec.com
• Entreprise Lot 1 : Génie-civil	CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr		• Entreprise Lot 2 : Travaux en rivière
			CGCR Conduite de travaux : Amandine De Barba : 06 47 82 94 17 amandine.debarba@cgcr.fr Sous-traitant : SARL HOURRIER Hourrier Alexandre 06 40 23 48 52 hourrier-entreprise@wanadoo.fr
EXPERTISE JUDICIAIRE – REFERE PREVENTIF			
PHILIPPE VERHAEGHE Por : 06 45 37 66 99 - philippe.verhaeghe7@orange.fr			

PROCHAINE REUNION – le 16 septembre 2020 à 9h00 sur site

Les personnes convoquées aux réunions sont indiquées dans le tableau ci-après (en dernière colonne).

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



Région
Hauts-de-France

• Nom, Prénom :	• Fonction :	Présent	Absent	Excusé	Convocation prochaine réunion
M. Lefebvre	Président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : jean.luc.lefebvre.st02@gmail.com	v			v
M. Le Roux	Vice-président Syndicat du bassin versant amont de la Serre et du Vilpion Mail : pafler@aol.com	v			v
M. Naveau	Maire de Chaourse mairiechaourse@orange.fr - 03 23 21 36 33			v	v
Mme. Bernard	1ere Adjointe au maire de Chaourse			v	v
M. Girardot	Chef de service eau et biodiversité Communauté de Communes des portes de la Thiérache lgirardot@portes-de-thierache.fr				
Mme TUAUX	Agence Française pour la Biodiversité Mail : sophie.tuaux@afbiodiversite.fr		v		
M. ALAVOINE	Agence Française pour la Biodiversité Mail : jean-francois.alavoine@afbiodiversite.fr	v			
Mme FALCONNET M. BOUSSARD	Agence de l'eau Seine Normandie – Vallées d'Oise FALCONNET.MADISONE@aesn.fr Boussard.francois@aesn.fr		v		
M. GOUJARD.	CSPS – SOCOTEC Laurent.GOUJART@socotec.com				
M. RELIGIEUX	Bureau de contrôle – SOCOTEC damien.religieux@socotec.com				

LELIEVRE Anne-France	Direction Départementale des Territoires – Unité Police de l’Eau - 03.23.24.65.21 Mail : ddt-env@aisne.gouv.fr Mail : anne-france.lielievre@aisne.gouv.fr		v		
SIRON Anne	FEDEER – REGION HAUT DE FRANCE Anne.SIRON@hautsdefrance.fr			v	
VERHAEGHE Philippe	Expert judiciaire Mail : philippe.verhaeghe7@orange.fr				
PACAUD Geoffrey	USAGMA – Assistant à maîtrise d’ouvrage Mail : g.pacaud@griv.fr	v			
DANEL Guillaume	ECAA – Maître d’œuvre gdanel@ecaa02.fr	v			v
AMANDINE De Barba	CGCR – ENTREPRISE LOT 1 et 2 Amandine.debarba@cgcr.fr	v			v
HOURRIER Alexandre	HOURRIER – Sous-traitant CGCR LOT 2 hourrier-entreprise@wanadoo.fr	v			v
LOIZEAUX Jean-Claude LOIZEAUX Sébastien Propriétaire parcelle ZH 14	Sebastien.loizeaux@orange.fr Loizeaux0687@orange.fr				v
ROCOURT Philippe M. BIBE Propriétaire parcelles Zh19, B 1519, 1517, 1160 et 1159	philipperocourt@sfr.fr	v			
M. CHOAIN Propriétaire parcelle B1509 Exploitant parcelle B 1163	choain02@orange.fr				v
M. ROCOURT Christian Propriétaire parcelle B1163					
M. PICARD Patrick Propriétaire parcelle ZH16					

MO : Maitre d'ouvrage
 MOE : Maitre d'œuvre
 BC : Bureau de Contrôle

● **ADMINISTRATIF:**

Marché notifié le 27/05/2019.

L'entreprise CGCR a déclaré en sous-traitance pour le lot 2 l'entreprise SARL HOURRIER.

Définition des droits de passages et des travaux par parcelles acté sur le CR n°2.

Envoi des conventions de passage et de travaux prévu le 26/09/2019 – en attente du retour des propriétaires.

M. Rocourt a renvoyé sa convention le 19/06.

M. Choain ne veut pas de travaux sur sa parcelle – reprise de contact le 26/06 pour avoir un droit de passage néanmoins pour faire les travaux en rive droite.

Vue du panneau d'information de chantier :



● **PHASE DE PREPARATION DES TRAVAUX:**

Il est demandé à l'entreprise de transmettre en fin de phase de préparation :

- Les études de dimensionnement et de conception de la passerelle – plans V5 - **Fait et validé MOE 05/08/2019 + BC 18/07/2019**
- Les notes de calculs des bétons armés pour l'abaissement du seuil – **Fait et validé MOE 29/07/2019 + BC 06/09/2019**
- La note de calcul de la stabilité du talus renforcé en génie végétale (stabilité au glissement) **Fait et reçu le 09/10/2019 – en attente VISA SOCOTEC**
- Les fiches d'agrément des fournitures et matériaux pour l'ensemble des lots 1 et 2 – **fait et validé MOE le 24/09/2019**

Les travaux d'arasement du seuil de l'ancien moulin de Chaourse sont cofinancés par le FEDER dans le cadre du programme opérationnel FEDER FSE pour la Picardie et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie



- Le phasage de réalisation de l'abaissement du seuil respectant l'obligation primordiale de maintenir la stabilité des ouvrages riverains (murs des culées et murs de la mairie) – **Fait et Validé MOE dans le VISA du 06/09/2019 SOCOTEC et du 29/07/2019 MOE**
- Un plan montrant les zones pour les installations de chantiers et de stockage des matériaux, Les accès aux chantiers, les routes empruntées pour les livraisons des matériaux et autres fournitures, zones de manutention pour la passerelle – **Fait et validé MOE/MOA**
- Une copie des conventions d'accès par des parcelles privées – **transmis aux propriétaires et exploitants le 26/09/2019 – en attente de retour des propriétaires.**
- Calcul de stabilité des talus renforcés : **transmis à SOCOTEC le 09/10/2019 – VISA reçu le 28/10.**

- **DOCUMENTS A TRANSMETTRE :**

MOE >CGCR :

CGCR >MOE :

SOCOTEC > MOE et CGCR :

- **TRAVAUX:**

Planning prévisionnel :

Les travaux reprennent le 2 septembre 2020 par la finition de la zone entre l'ex bras mort et le seuil.

Avancement des travaux :

La réalisation des talus renforcés est terminée.

Travaux en cours et points techniques validés en réunion :

A été validé en réunion les quantités d'essences pour la réalisation des plantations :

Ripisylve : 250 plants à répartir en 4 essences : Viorne, Cornouiller, Noisetier et fusain

Berge ancien déversoir : boutures de saules 30 à 50u de type buissonnant

Berge sur natte coco : saules arbustifs (pourpre, a 3 étamines, a oreillettes) : 50 plants

Berge aval côté sortie canal usinier : 5 saules arbustifs à oreillettes pour masquer la sortie du chenal

Plantes héliophytes d'espèces variées (naturellement présente le long de la Serre): iris des marais, salicaire, jonc fleuri, menthe aquatique, mysotis, carex,...

Les phragmites et les massettes sont à proscrire car trop envahissantes.

Héliophytes en aval rive gauche : 55 m*1.5m de largeur

Héliophytes en aval rive droite : 20m en pied ou haut des enrochements

Héliophyte zone de l'arrondi entre ex-bras morts et Serre : 30 m*1.5 m de largeur

Héliophytes en amont : au pied d'enrochement selon niveau d'eau lors de la plantation

Plantation autre :

1 pommier de type Ariane diam 10/12 pour dédommagement du pommier abimé lors des travaux terrain M.

Bibé/Rocourt.

Protection des plantations :

Grillage anti-rongeurs pour les plantations le long de la pâture + paillage natte coco largeur 1 m

Enlèvement des renouées du japon avant pose de la bâche DURACOVER :

Il est convenu de la réalisation d'un fauchage manuel des renouées avec mise en bigbag des végétaux pour élimination.

Travaux à venir :

- découpe du mur en rive gauche du seuil selon le traçage modifié en réunion,
- aménagement de la zone en le mur découpé et l'ex bras-mort en pente douce (talus à 3/1),
- remise en état du garde-corps de la passerelle du déversoir,
- réalisation
- réalisation des épis en amont,
- réalisation des abreuvoirs,
- traitement de la zone des renouées du japon par procédé DURACOVER,
- remise en état de la passerelle du déversoir (soudure des garde-corps + petites maçonneries),
- remise en état des terrains impactés par les travaux.

Points techniques vus lors des précédentes réunions

Rappel Implantation des épis :

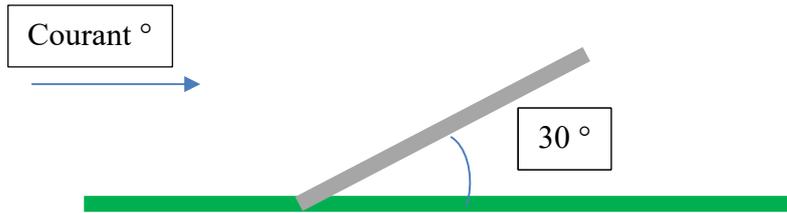
8 épis ont été implanté ce jour sur la partie amont du projet.

Une visite de la partie aval sera faite lors d'une prochaine réunion pour voir la nécessité d'en mettre.

La forme des épis sera rectiligne et non trapézoïdale voir photo type ci-dessous :



L'angle de pose sera doux et de l'ordre de 30° , l'épis aura une longueur de l'ordre de 3 m compris ancrage en berge.



Des épis naturels faits par des troncs et branches d'arbres seront conservés et stabilisés en les fixant solidement à la berge.

Abreuvoirs :

La réalisation de 3 abreuvoirs est possible sur les berges de la pâture de M. Loizeaux. A confirmer avec eux.

Il est à remarquer que l'abreuvoir à réaliser au niveau du ruisseau se rejetant dans la Serre impacte la pâture de M. Choain.

Une réunion est prévue en leur présence le 16 septembre pour procéder à l'implantation des abreuvoirs.

Prochaine réunion :
Le 16 septembre 2020 à 9h00 – sur site